

FESTIVAL DU LARDON #4 **TREMPAINS REGIONAUX**

Pour sa 4^{ème} édition, le Festival du Lardon propose aux artistes régionaux des présélections sur scène afin d'intégrer la programmation officielle de l'événement.

Ce dispositif réaffirme le choix de l'ouverture du festival à la scène locale dans sa programmation.

Le dépôt des candidatures se fera par le biais d'un formulaire à télécharger sur le site internet www.festivaldulardon.fr ou en répondant à l'appel à candidature de l'association Des Lardons et du Son.

**La clôture des candidatures est fixée au 4 avril 2010.
Les groupes présélectionnés seront annoncés le 3 mai 2010.**

**Prochaine édition du Festival du Lardon
les 3 et 4 septembre 2010.**

Contact : festivaldulardon@yahoo.fr // www.festivaldulardon.fr

REGLEMENT

ARTICLE 1 : LES CONDITIONS DE PARTICIPATION

1. Les tremplins du Festival du Lardon s'adresse à tous les artistes amateurs constitués en groupe ou en solo, compositeurs de musiques actuelles.
2. Les artistes doivent obligatoirement résider en Alsace.

ARTICLE 2 : L'APPEL A CANDIDATURE

La date limite de candidature est fixée au **dimanche 4 avril 2010** à minuit (cachet de la Poste faisant foi).

Il existe 2 possibilités de postuler :

- ▶ Par email à l'adresse festivaldulardon@yahoo.fr,
- ▶ Par voie postale directement au bureau du Festival a cette adresse :

**Festival du Lardon
Tremplin 2010
9, rue de l'Abbé Winterer
67150 HIPSHEIM**

Pour que les dossiers soient valides, il faut impérativement qu'ils contiennent :

- La fiche d'inscription obligatoire complétée
- Une démo récente du groupe
- Une biographie ou dossier de presse
- Une adresse mail, une adresse postale et un numéro de téléphone valide
- Une fiche technique et un plan de scène (facultatif).

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.

Les dossiers reçus ne seront pas restitués à l'issue du concours. Ils ne seront pas utilisés par les organisateurs sans autorisation préalable du groupe ou de l'artiste. Ces dossiers feront l'objet d'un archivage interne.

ARTICLE 3 : LES SELECTIONS

Les membres du jury seront composés de membres de l'association Des Lardons et du Son, mais aussi de professionnels de la musique en région.

Les critères de sélection sont les suivants :

- l'interprétation
- la composition
- la prestation scénique
- l'originalité
- la relation au public

1. Sur écoute

A l'issue des appels à candidatures, le jury du Festival retiendra **8 groupes** qui se produiront lors d'une soirée concerts organisée en collaboration avec la Ville d'Erstein. Les groupes sélectionnés seront prévenus par courrier ou par mail début du mois de mai.

2. Sur scène

Les groupes présélectionnés suite aux écoutes s'engagent à participer à l'évènement organisés par l'association Des Lardons et du Son, qui se tiendra aux abords du Camping d'Erstein. **Les dates seront communiquées aux groupes dès confirmation. La période retenue serait juillet 2010.**

Les sélections finales se feront de moitié par le jury du Festival et de moitié par la relation au public. Les délibérations de chaque jury auront lieu à huis clos, les décisions seront souveraines et sans appel, elles seront communiquées le soir même de chaque tremplin.

Seuls 2 groupes seront retenus.

ARTICLE 4 : CONDITIONS TECHNIQUES

Les conditions techniques seront les mêmes pour tous les trempins, à savoir :

- Le groupe disposera de 30 min sur scène
- Le groupe a la possibilité d'être accompagné par un technicien son et un technicien lumière s'il le souhaite
- Il peut également fournir son matériel vidéo, fond de scène ou déco
- Il n'y aura pas de locations supplémentaires en plus du matériel mis en place par l'organisateur. Toute demande supplémentaire pourra être étudiée en amont mais l'organisation se réserve le droit de la refuser.
- Une batterie commune et éventuellement la mise en commun d'autres éléments.

ARTICLE 5 : CONDITIONS D'ACCUEIL

Le groupe dispose d'un repas chaud et de boissons pour chacun des musiciens et des techniciens.

ARTICLE 6 : FESTIVAL DU LARDON #4

Chaque groupe sélectionné pour le Festival du Lardon s'engage à être disponible à la date ou il sera place (3 ou 4 septembre 2010).

Chaque groupe s'engage à venir jouer bénévolement au Festival du Lardon #4. Les groupes auront un accès backstage, ainsi qu'un repas chaud, des boissons pour chacun des musiciens, techniciens et manager.

Chaque groupe jouera entre 30 minutes et aura un temps d'installation qui sera défini en amont par le régisseur.

FICHE D'INSCRIPTION
Tremplins du Festival du Lardon 2010

NOM DU GROUPE OU DE L'ARTISTE :

ANNEE DE CREATION :

STYLE MUSICAL :

NOMBRE DE MUSICIENS :

COMPOSITION (LINE-UP) DU GROUPE :

CONTACTS COMPLET :

- Nom, Prénom du représentant :
- Téléphone :
- Adresse postale :
- Mail :
- Site internet du groupe (si existant) :
- Page Myspace du groupe (si existant) :

Je déclare avoir lu et accepte le règlement joint a la présente fiche d'inscription.

Date et Signature :

ELEMENTS A FOURNIR :

- **La fiche d'inscription obligatoire complétée**
- **Une démo récente du groupe**
- **Une biographie ou dossier de presse**
- **Une adresse mail, une adresse postale et un numéro de téléphone valide.**
- **Une fiche technique et un plan de scène (facultatif)**